

APPEL A CANDIDATURE / RESIDENCE D'ARTISTE

Université de Poitiers

CONTEXTE

La politique culturelle de l'Université de Poitiers s'inscrit dans le cadre de la convention cadre « Université, lieu de culture » signée le 15 juillet 2013 entre le ministère de la culture et de la communication, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la conférence des présidents d'université. Faire vivre l'art et la culture à l'université, favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, aux œuvres et aux pratiques culturelles et poursuivre à l'université l'ambitieux projet d'une éducation artistique et culturelle commencée dès l'école, sont les principaux objectifs de cette convention. Toutes les dimensions de l'art et de la culture (spectacle vivant, musée, culture scientifique, musique, cinéma, lecture...) sont incluses et les projets mis en place peuvent prendre la forme d'actions de développement des pratiques artistiques, de création artistique et de diffusion culturelle.

C'est dans ce contexte que le service culture de l'Université de Poitiers accueille depuis 2016 des résidences d'artistes.

Pour l'année 2020-21 une résidence d'artiste est créée pour une autrice ou un auteur de bande dessinée.

Objectifs artistiques :

- Soutenir le travail artistique d'un.e auteur.rice
- Faire découvrir l'univers artistique de l'auteur.rice
- Passer commande d'une proposition artistique
- Promouvoir cette proposition artistique

Objectifs culturels :

- Développer un projet d'actions autour de la littérature et de la bande dessinée
- Favoriser la rencontre entre la communauté universitaire, scientifique et l'œuvre de l'artiste
- Sensibiliser de nouveaux publics à la bande dessinée
- Permettre aux étudiants de faire l'expérience de l'univers d'un artiste
- Apporter une meilleure compréhension d'une œuvre et du processus de création
- Développer des relations entre mondes professionnels, de la recherche et de l'enseignement

TYPE DE RESIDENCE

Conçue comme un projet artistique et culturel, la résidence est assortie d'actions de médiation et pédagogiques à hauteur de 20 à 30% de la durée de la résidence.

Ces actions, proposées en accord avec l'artiste retenu.e, pourront concerner toute la communauté universitaire (étudiant.e.s de différentes composantes de l'Université, comme enseignant.e.s chercheur.euse.s et personnels administratifs). Elles pourront prendre différentes formes : rencontre professionnelle, rencontre tous publics, conférence ou table ronde, café BD, atelier...

Des partenariats seront établis avec différents événements portés par, ou en partenariat avec, l'Université de Poitiers : Bruits de langues, Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur...

La durée totale de la résidence est de 3 mois répartis sur les 2 années civiles 2020 et 2021, et plus précisément entre début novembre 2020 et fin février 2021.

La résidence se tiendra sur la ville de Poitiers avec des déplacements ponctuels, si nécessaires au projet, à Angoulême, Niort et Châtellerault.

THEMATIQUE

L'objet de la résidence : créer une proposition artistique originale contribuant à la médiation / valorisation scientifique d'une ou plusieurs recherches effectuées au sein du laboratoire FoReLLIS (Formes et Représentations en Linguistique, Littérature, arts de l'Image et de la Scène), l'un des principaux laboratoires associés à l'UFR Lettres et Langues de l'Université de Poitiers.

Plus particulièrement, lors de la résidence, l'artiste aura, en lien avec les enseignant.e.s chercheur.euse.s et les doctorant.e.s du laboratoire, à questionner les notions d'intermédialité, de transversalité dans les arts, de terminologie dans les différentes disciplines concernées, d'adaptation des œuvres d'arts d'un médium vers un autre...

Dans un esprit plutôt documentaire de création, l'artiste devra ainsi réfléchir et concevoir une forme artistique originale permettant de mettre en abîme, en miroir, la recherche artistique et la recherche scientifique qui porte sur l'intermédialité, la transmédialité et les rapports texte/image. Il ou elle sera invité.e à mettre en forme sa réflexion sur sa pratique au regard des travaux d'analyses, de réflexions, de définitions, de concepts menés au laboratoire. Cette dimension réflexive, ou méta discursive, ouvre ainsi, largement, à de grandes possibilités formelles de création originale.

Cette proposition se concrétisera par une publication dont la forme sera définie entre l'Université et l'artiste.

L'ARTISTE

Nous recherchons un.e artiste de bande dessinée ayant un véritable intérêt pour la recherche formelle en bande dessinée mais également une appétence pour la recherche universitaire.

Pour être retenu.e, l'artiste devra faire preuve d'autonomie, de curiosité, d'un fort intérêt pour les arts et les croisements entre les formes d'arts, et avoir déjà réalisé, ou prouver sa capacité à réaliser, un travail de création de type documentaire et/ou mettant en jeu l'aspect formel de la création.

Priorité sera donnée à une jeune autrice ou un jeune auteur.

L'artiste devra résider dans la Région Nouvelle Aquitaine ou travailler régulièrement avec un éditeur régional.

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

ENGAGEMENTS DE L'ARTISTE

- S'engager exclusivement dans la résidence sans réaliser d'autres travaux pendant la période de résidence,
- Réaliser une proposition artistique originale conçue spécifiquement pendant la période résidence,
- S'impliquer dans une démarche d'éducation artistique et d'échanges avec les publics (actions de médiation),
- Recevoir le public dans son espace de création si le lieu le permet
- Résider essentiellement (cinq jours sur sept) dans l'appartement mis à sa disposition et prendre en charge ses frais de repas quotidiens et ses déplacements personnels,
- Promouvoir la résidence et les actions de médiation et pédagogiques en accord avec l'Université

ENGAGEMENTS DE L'UNIVERSITE

- Accueillir l'artiste : mise à disposition d'un logement à titre gratuit, prise en charge des repas liés à la préparation de la résidence et aux rencontres et événements en lien avec la résidence (en dehors des repas quotidiens pris en charge par l'artiste), prise en charge des frais de déplacements (un aller-retour domicile / lieu de résidence pour chaque période de résidence, un aller-retour liée à la préparation de la résidence et les déplacements occasionnels sur les sites de Niort, Angoulême et Châtellerault), mise en œuvre des conditions favorisant son immersion au sein de la communauté universitaire
- Accompagner l'artiste lors des actions de médiation,
- Assister l'artiste dans la mesure du possible et dans le cadre strict de la résidence
- Rémunérer l'artiste en droits d'auteur (environ 1800 euros par mois)
- Prise en charge d'éventuels achats de matériel pour les besoins du travail de création
- Prise en charge du coût de réalisation de la proposition artistique
- Promouvoir la résidence et les actions de médiation et pédagogiques en accord avec l'artiste

NB : la proposition artistique réalisée appartiendra à l'Université qui en disposera à sa guise pour ses actions. Elle pourra la diffuser comme bon lui semble, en direction de différents publics, à l'exception de toute exploitation commerciale.

L'artiste pourra utiliser librement l'ensemble de ses créations réalisées durant la résidence à la condition de mentionner l'apport, le soutien et l'accompagnement mis en œuvre par l'Université de Poitiers et préciser le cadre dans lequel ses créations ont été produites.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Il devra comporter :

- **Un dossier / book** présentant les réalisations déjà effectuées par l'artiste, ou tous éléments permettant d'apprécier son travail ;
- **Un CV** indiquant les diplômes, publications, expositions, bourses… et **une biographie**
- **Une note d'intention** sur le projet de résidence

Le dossier est à faire parvenir par mail ou par courrier à l'adresse suivante :

Service culture

Maison des étudiants

Bât. A6 - 1, rue Neuma Fechine Borges

TSA 31104

86073 Poitiers Cedex 9

action.culturelle@univ-poitiers.fr

Date limite d'envoi des dossiers : lundi 8 juin 2020

Announce de la sélection fin juin / début juillet 2020

La sélection sera faîte par un jury composé essentiellement de personnels de l'Université de Poitiers.

CONTACTS

Lionel Poutaraud 05 49 45 47 83

Université de Poitiers

Service culture / Maison des étudiants

Bât A6 - 1, rue Neuma Fechine Borges

TSA 31104

86073 Poitiers Cedex 9